

NOTA :

- Tous les frais s'appliquent par conteneur, à l'exception des FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE, qui sont calculés par commande.
- Air Canada Cargo peut ajuster ces tarifs en fonction des variations du taux de change sans préavis.

	ENVIROTAINER				CSAFE	
	GLACE CARBONIQUE		ÉLECTRIQUE		ÉLECTRIQUE	
	RKN t2	RAP t2	RKN e1	RAP e2	RKN	RAP
TARIF POUR UNE PÉRIODE DE LOCATION MINIMALE DE 5 JOURS	2 310 CAD	3 540 CAD	4 600 CAD	11 350 CAD	3 610 CAD	9 680 CAD
TARIF SUPPLÉMENTAIRE QUOTIDIEN ¹	430 CAD	670 CAD	1 090 CAD	2 950 CAD	800 CAD	1 810 CAD
FRAIS DE MISE EN PLACE ²	670 CAD	1 340 CAD	670 CAD	1 340 CAD	670 CAD	1 340 CAD
FRAIS DE COMMANDE EXPRESSE ³	1 010 CAD				308 CAD	925 CAD
FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE ⁴	110 CAD				150 CAD	
FRAIS D'ANNULATION ⁴	1 220 CAD				771 CAD	1 849 CAD
FRAIS POUR LES DÉLAIS DE REMISE OU DE RÉCUPÉRATION ⁵	70 CAD par conteneur, à l'heure				70CAD par conteneur, à l'heure	

NOTA :

1. Le TARIF SUPPLÉMENTAIRE QUOTIDIEN s'applique à partir de la sixième journée suivant la date prévue de ramassage. Toutes les références aux « jours » sont fondées sur les jours civils, sauf indication contraire. Les expéditions peuvent être sujettes à des retards de douane dans certains pays. Des frais supplémentaires pour chaque jour additionnel peuvent s'appliquer.
2. Des FRAIS DE MISE EN PLACE s'appliquent à tous les envois en provenance ou à destination des endroits suivants : BOG, DXB, EZE, GRU, HKG, ICN, LIM, MIA, NRT, SCL et SYD. Consultez la liste des escales certifiées AC °Absolu, sur notre site Web.
3. Les FRAIS DE COMMANDE EXPRESSE sont applicables à toutes les commandes et modifications passées par le client trois jours ouvrables ou moins avant la date de début de location. Les jours fériés qui surviennent pendant la semaine ne seront pas considérés comme des jours ouvrables. Les commandes doivent être passées avant midi (heure locale) pour prévoir un délai de traitement suffisant.
4. Les FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE et les FRAIS D'ANNULATION

TYPE DE MODIFICATION	FRAIS APPLICABLES	
	3 JOURS OUVRABLES OU MOINS AVANT LA DATE DE DÉBUT DE LOCATION	4 JOURS OUVRABLES OU MOINS AVANT LA DATE DE DÉBUT DE LOCATION
MODIFICATION DE LA DATE DE DÉBUT DE LOCATION : La date de début de location ne doit pas être reportée au-delà de 7 jours, autrement des frais d'annulation s'appliquent. Deux modifications sont autorisées, ensuite des frais d'annulation s'appliquent.	FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE + FRAIS DE COMMANDE EXPRESSE	FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE
AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTENEURS	FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE + FRAIS D'ANNULATION	
DIMINUTION DU NOMBRE DE CONTENEURS		
Les ANNULATIONS DE COMMANDE doivent être communiquées par écrit (par courrier électronique).	TARIF POUR UNE PÉRIODE DE LOCATION MINIMALE DE 5 JOURS	
ANNULATION 24 heures ou moins avant la journée prévue de ramassage ou lorsque l'annulation survient après la prise de possession du conteneur par Air Canada Cargo pour sa mise en place à l'escale d'origine.	TARIF POUR UNE PÉRIODE DE LOCATION MINIMALE DE 5 JOURS	
MODIFICATION DE L'AÉROPORT DE DÉPART OU DE RETOUR	FRAIS DE MODIFICATION DE COMMANDE	

5. Les FRAIS POUR LES DÉLAIS DE REMISE OU DE RÉCUPÉRATION sont facturés à l'heure et par unité de chargement. Ces frais s'appliquent aux envois remis plus de 12 heures avant le départ prévu du vol ou qui se trouvent toujours dans les entrepôts d'Air Canada Cargo ou avec un agent – Services au sol plus de 24 heures après l'arrivée du vol. Ces frais ne s'appliquent pas aux envois sujets à des retards pour des raisons de douane en Amérique du Sud. Ces frais s'appliquent séparément et s'ajoutent aux frais d'entreposage pouvant résulter de la non-récupération des envois à destination dans les 24 heures.
6. Les conteneurs doivent être retournés dans le même état qu'au moment de la prise de location. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si le conteneur a subi des dommages internes ou externes et lorsqu'il a été établi que les dommages sont attribuables au client.
7. Dans le cas des conteneurs t2 : le client doit fournir 16 piles alcalines de type D, la quantité de glace carbonique applicable et une copie de la feuille de calcul de glace carbonique à l'escale d'origine. S'il est nécessaire de remplacer les piles, Air Canada Cargo les remplacera au coût de 50 USD* pour 16 piles. Lorsqu'un ajout de glace carbonique est nécessaire, Air Canada Cargo le fera (calcul de la quantité fourni par le client) au coût de 6 USD* le kilogramme (frais minimum de 100 USD*).
8. Si le préconditionnement du conteneur est nécessaire, des frais de 75 USD* par conteneur pourraient s'appliquer.
9. Les locations de conteneurs qui ne sont pas effectuées directement auprès d'Air Canada Cargo sont sujettes à des frais de traitement de 200 USD*.

* Ces frais seront facturés en dollars américains ou en monnaie locale en fonction du taux de change en vigueur.